

Avis de convocation / avis de réunion

SCPI CAP FONCIERES & TERRITOIRES

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
Siège social : 22 avenue Foch – CS 90737 – 54064 NANCY Cedex
Immatriculation au RCS de NANCY 799 481 817

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A HUIS CLOS
DU LUNDI 6 JUILLET 2020**

Nous avons l'honneur de vous informer que la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se fera à **huis clos** en raison des mesures administratives interdisant les rassemblements pour motifs sanitaires résultant du décret d'application de loi sur l'état d'urgence sanitaire (ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020).

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Quitus à la Société de Gestion
- Quitus au Conseil de Surveillance
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Approbation des conventions réglementées
- Approbation des valeurs comptable, de réalisation et de reconstitution de la société
- Autorisation à la Société de Gestion de contracter des emprunts
- Renouvellement des membres du Conseil de Surveillance
- Renouvellement du mandat de l'expert immobilier
- Pouvoirs en vue des formalités

Si le quorum n'était pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale Annuelle Ordinaire se tiendrait à huis clos le mercredi 15 juillet 2020 pour délibérer sur le même ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion à la Société de Gestion FONCIERES & TERRITOIRES et lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil de Surveillance de sa mission d'assistance et de contrôle pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation et la répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 telles qu'elles lui ont été proposées par la Société de Gestion, à savoir :

Bénéfice de l'exercice	1 077 372,72 €
Autres réserves	209 119,78 €
Total distribuable	1 286 492,50 €
Acompte de dividendes versés en 2019	691 560,86 €
Solde à affecter	594 931,64 €
Acompte de dividendes versé en 2020 (T4)	267 968,61 €
Autres réserves	326 963,03 €

Suite à cette affectation le solde du compte « Autres réserves » est créditeur de 326 963,03 €

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.214-106 du Code Monétaire et Financier, et le rapport du Conseil de Surveillance, approuve les conventions qui y sont visées.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la valeur comptable, la valeur de réalisation et la valeur de reconstitution qui s'élèvent, au 31 décembre 2019 à :

- Valeur comptable	20 144 457 €	Soit 232,40 € par part
- Valeur de réalisation	20 866 421 €	Soit 240,73 € par part
- Valeur de reconstitution	24 420 670 €	Soit 281,74 € par part

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise la Société de Gestion à procéder à des souscriptions d'emprunts aux charges et conditions qu'elle jugera convenables, en vue de réaliser des acquisitions et/ou des travaux, dans la limite de 30 % maximum de la valeur d'acquisition des actifs.

La présente autorisation est valable pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris acte de l'expiration du mandat à l'issue de la présente assemblée de l'ensemble des membres du conseil de surveillance, conformément à l'article 422-200 du Règlement Général de l'AMF, élit en remplacement les 9 personnes figurant dans la liste ci-dessous et ayant reçu le plus grand nombre de voix, pour une durée de 3 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2023, appelée à statuer sur les comptes de 2022.

Liste des candidats :

Associés personnes physiques

Olivier BLICQ

Né le 12/11/1957

Domicilié : 26 rue Rabelais 59000 LILLE

Profession : Investisseur privé

Détenant : 57 parts en PP et 81 parts en NP

Christian CACCIUTOLO

Né le 23/04/1959

Domicilié : 8 rue Pasteur 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

Profession : Dirigeant UNEP

Détenant : 309 parts en PP

Associés personnes morales

ALPTIS ASSURANCES

Représentée par Jean-Paul BABEY

Siège social : 25 cours Albert Thomas

69003 Lyon

RCS Lyon 335 244 489

Détenant : 2042 parts

Objet social : Courtage et gestion d'assurances

NUMA INVESTISSEMENTS

Représentée par Patrick WOLFF

Siège social : 50 bis rue du Chemin Blanc

54000 Nancy

RCS Nancy 342 182 797

Détenant : 758 parts

Objet social : Acquisition et aménagement de terrains

Michel CATTIN

Né le 20/12/1948
Domicilié : 1 rue du Chalet – Le Souillot – 25270 CHAPELLE D’HUIIN
Profession : Consultant en stratégie d’entreprise
Détenant : 164 parts en PP et 133 parts en NP

Jean-Luc CHEVRY

Né le 17/10/1953
Domicilié : 12 rue du chemin du Rupt d’Adoué 54690 LAY ST CHRISTOPHE
Profession : Conseil en entreprise
Détenant : 188 parts en PP et 711 parts en US

Olivier DUQUENNE

Né le 30/12/1971
Domicilié : 63 rue Henri Ghesquière 59160 LHOMME
Profession : Chargé de sécurité immobilière
Détenant : 80 parts en PP

Pierre GANDIT

Né le 11/03/1959
Domicilié : 18 chemin de la Pallud 38700 LA TRONCHE
Profession : Cadre bancaire
Détenant : 130 parts en PP

Alexis LEDUC

Né le 04/12/1989
Domicilié : 9 rue de la Sellerie 95300 PONTOISE
Profession : Ingénieur développement logiciel
Détenant : 20 parts en PP

Frédéric LOIE

Né le 08/09/1977
Domicilié : Neuerburgstrasse 4C KOELN (Allemagne)
Profession : Conseiller en Gestion de Patrimoine
Détenant : 10 parts en PP

Jean-Bernard NUIRY

Né le 03/12/1946
Domicilié : 12 place Carnot 69002 LYON
Profession : Retraité (cadre promotion immobilière)
Détenant : 50 parts en PP

Jacques RICHE

Né le 10/07/1959
Domicilié : 28 rue Pauline Borghese 92200 NEUILLY SUR SEINE
Profession : Conseiller en Gestion de Patrimoine
Détenant : 4 parts en PP

Gabriel ROSNOBLET

Né le 07/05/1956
Domicilié : 81 route du Bois d’Ars 69760 LIMONEST
Profession : Expert-comptable
Détenant : 187 parts en PP et 488 parts en NP

SOCIETE CIVILE VAN HOFF-VAN DIJCK-TIESSEN

Représentée par Henri TIESSEN
Siège social : 14 allée des Poiriers 54520 LAXOU
RCS Nancy 879 835 080
Détenant 80 parts
Objet social : Acquisitions immobilières

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de l'expiration du mandat à l'issue de la présente assemblée de l'expert immobilier GALTIER VALUATION, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle durée de 5 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2025, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.